

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

CHARGÉ(E) D'AFFAIRES BÂTIMENT

GRETA des Hauts-de-Seine (92)

8 rue Scheurer Kestner, 92600 Asnières

OBJECTIFS

Le chargé d'affaires bâtiment seconde le responsable d'une petite ou moyenne entreprise sur les aspects techniques, organisationnels et commerciaux. Il intervient sur plusieurs chantiers de travaux neufs de bâtiment, réhabilitation, rénovation, et restauration que son entreprise doit réaliser en lots séparés, en entreprise générale ou en groupement d'entreprises. Il intervient dès la prise de commande et est responsable de la relation commerciale avec le client, de l'étude technique, de l'organisation et du suivi des chantiers dont il assure le suivi administratif et financier.

CONTENU

Assurer le suivi technique, administratif, financier et la réception d'une opération de bâtiment:

- Établir des situations de travaux en fonction des paramètres des pièces contractuelles.
- Assurer la gestion technique, administrative et financière d'un chantier de construction d'un bâtiment.
- Réceptionner les travaux, clôturer et réaliser le bilan d'une opération de construction d'un bâtiment.
- Conduire un chantier de bâtiment tous corps d'état
- Analyser et exploiter le dossier technique d'un chantier de gros oeuvre bâtiment.
- Reconnaître le site d'un chantier et son environnement, effectuer des relevés et apprécier l'état d'un bâtiment existant.
- Préparer et organiser un chantier à faibles nuisances pour la construction d'un bâtiment.
- Conduire la réalisation des travaux tous corps d'état d'un bâtiment en tenant compte des interfaces.
- Établir une offre commerciale pour un projet de construction d'un bâtiment:
- Réaliser l'avant-métré et rédiger la notice technique tous corps d'état d'un projet de construction de bâtiment.
- Établir le déboursé sec d'un projet de construction de bâtiment et en calculer le prix de vente.
- Recueillir et analyser les besoins d'un client pour un projet de bâtiment.
- Réaliser l'esquisse d'un projet de bâtiment

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Type d'emplois accessibles :

- Chargé d'affaires (bâtiment / de la construction / TCE)
- Chargé d'affaires / conducteur de travaux bâtiment
- Chargé d'affaires en maîtrise d'œuvre de bâtiments
- Charge d'affaires en maîtrise d'œuvre / conducteur de travaux
- Conducteur de travaux TCE maison individuelle
- Conducteur de travaux / chargé d'affaires bâtiment
- Responsable d'opérations / responsable de projet
- Chargé de projet / Assistant de projet

TAUX DE RÉUSSITE

100%

PUBLICS

Demandeur d'emploi
Compte Personnel de Formation
Salarié

DURÉE

De 1245 h, variable selon positionnement, dont 245 h en entreprise

DATES

Date de début : 01 février 2024

Date de fin : 28 octobre 2024

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (ex IV)

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de terminale scientifique, technique ou équivalent avec une expérience de 2 ans en pilotage d'équipe dans le secteur du bâtiment, sont souhaitées.
Des connaissances en informatique sont requises.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (ex III)

VALIDATION

Attestation de fin de formation
Attestation de compétences
Titre
TP - Chargé d'affaires du bâtiment

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours du jour

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous pouvez candidater en déposant votre CV et lettre de motivation en cliquant directement en haut de la fiche sur nous contacter.

Ou par mail à l'adresse : contact@greta-92.fr (en précisant l'intitulé de la formation)

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type (durée variable selon positionnement) : 15 000€. Formation prise en charge pour les demandeurs d'emploi par la Région Île-de-France. Individuels : nous consulter. Prix en vigueur au 15/03/2022

FINANCEMENT

Région Ile-de-France

CPF

Entreprise et OPCO

Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Agence commerciale

Téléphone : 01 46 99 92 92

Email : contact@greta-92.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Carole MARIE

contact@greta-92.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) stagiaire en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap.